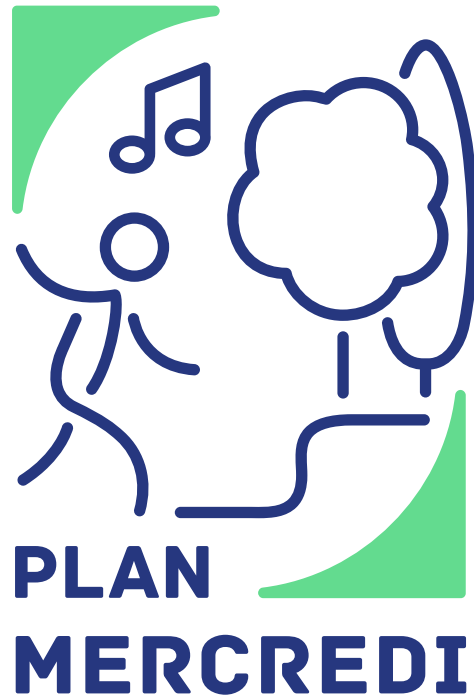


Charte d'usage du label Plan mercredi



UNE AMBITION ÉDUCATIVE POUR TOUS LES ENFANTS



Le label Plan mercredi crée un cadre de confiance pour les familles, les collectivités et leurs partenaires.

Pour les collectivités, ce label permet de mettre en avant des activités périscolaires de qualité.

Pour les familles, il permet de garantir la qualité éducative des activités proposées et le savoir-faire des personnels.





Le label

Ce visuel incarne l'enfant au cœur des trois domaines d'activités mises en place dans le Plan mercredi : nature, culture et sport.

Qui peut utiliser ce label ?

Peuvent utiliser ce label :

- les établissements scolaires
 - les accueils de loisirs
 - les communes ou intercommunalités
 - les associations
- qui sont parties prenantes d'un Plan mercredi.

Comment utiliser ce label ?

Sur quels supports l'apposer ?

Le ministère de l'Éducation nationale vous autorise et encourage à utiliser le label Plan mercredi sur tout support promotionnel, publicitaire ou institutionnel (notamment affiche, brochure, flyer, site Internet, etc.), sous réserve de veiller, dans vos supports, à :

- **toujours vous identifier comme émetteur de la communication ;**
- préciser que le label Plan mercredi **est une marque déposée**, propriété de l'État français.



CMJN
 ■ 58/0/58/0
 ■ 100/90/10/0

RVB
 ■ 99/219/143
 ■ 38/55/127



Monochrome CMJN
 ■ 100/90/10/0

Monochrome RVB
 ■ 38/55/127



Couleurs

Le label Plan mercredi se décline en **bichromie** (vert et bleu) ou en **monochromie** (bleu).

- Utiliser les références couleurs CMJN, pour les supports imprimés.
- Utiliser les références couleurs RVB sur le Web.

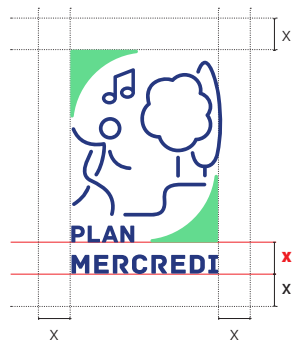
Vous trouverez en annexe les livrables disponibles.

Typographie

La typographie utilisée pour ce label est la typographie de référence préconisée dans la charte graphique Pour l'École de la confiance.

ARCHIVE REGULAR

(disponible gratuitement sur fontfabric.com).



Zone de protection



Fond blanc ou fond clair



Fond foncé ou fond icono

Support imprimé



Taille minimum
28 mm

Web



Taille minimum
80 px

Zone de protection

Espace à respecter afin de préserver la lisibilité du label. Ici, la valeur à respecter est équivalente à 1x.

Application sur configurations diverses de fond

Le label s'applique sur tous types de fond (blanc ou clair, foncé ou icono).

Vous trouverez en annexe les livrables disponibles.

Dimensions minimales

Pour des raisons de lisibilité, une taille minimale est requise pour une utilisation sur support imprimé et sur le Web.



Exemples de supports imprimés

Le label doit être placé en haut à gauche de la publication en respectant une zone de placement dédiée indiquée ci-dessous. Dans ce cas, la valeur à respecter est équivalente à 3x en haut et à gauche et à 1x à droite.



Attention

En tant que label, ce visuel ne peut pas être associé à d'autres logotypes émetteurs.

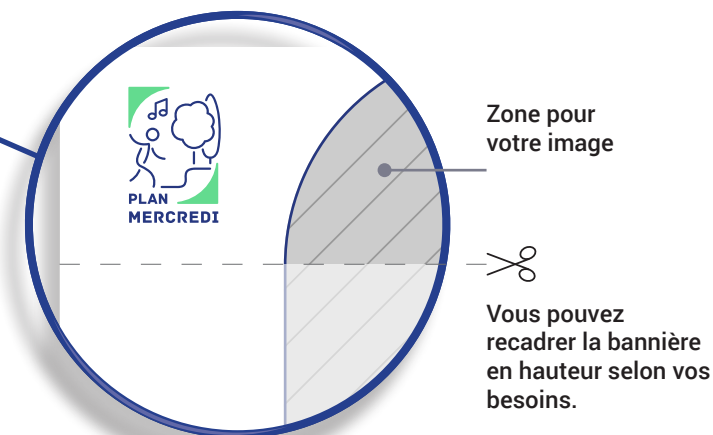


Bannière Web

Proposition de bannière à personnaliser

Vous trouverez en annexe un fichier de bannière Web chartée avec le label Plan mercredi.

Format : 1280 x 500 px, à recadrer en hauteur selon vos besoins.





Livrables disponibles

Label bichromie pour utilisation sur fond blanc ou clair

PlanMercredi_label_transparent_cmjn.eps
 PlanMercredi_label_transparent_cmjn.png
 PlanMercredi_label_transparent_rvb.eps
 PlanMercredi_label_transparent_rvb.png

Label bichromie pour utilisation sur fond foncé ou icono

PlanMercredi_label_cmjn.eps
 PlanMercredi_label_cmjn.jpg
 PlanMercredi_label_rvb.eps
 PlanMercredi_label_rvb.jpg

Label monochrome

PlanMercredi_label_monochrome_cmjn.eps
 PlanMercredi_label_monochrome_cmjn.jpg
 PlanMercredi_label_monochrome_transparent_cmjn.png
 PlanMercredi_label_monochrome_rvb.eps
 PlanMercredi_label_monochrome_rvb.jpg
 PlanMercredi_label_monochrome_transparent_rvb.png

Bannière

PlanMercredi_banniere_1280x500px.eps
 PlanMercredi_banniere_1280x500px.png



Si vous avez besoin de conseils graphiques

S'adresser au bureau de la création graphique et de la production multimédia à la délégation à la communication du ministère de l'Éducation nationale
 pauline.sarrus@education.gouv.fr
 laurette.adolphe-pierre@education.gouv.fr

Pour plus d'informations

planmercredi.education.gouv.fr